

**PRIX :**

Nos prix s'entendent Hors Taxes : Départ usine (EXW suivant INCOTERM CCI internationale 2000), sans emballage. Leurs nature et montant sont précisés sur notre Accusé de Réception de commande.

Nos offres sont valables pour commande de machine complète. Pour pièces de rechange ou options séparées, voir tarif spécifique.

**DELAI D'OPTION :**

2 mois. Nos prix sont fermes et non révisables durant ce délai d'option. Passé celui-ci, nous consulter.

**EMBALLAGE :**

(Terrestre ou Maritime suivant la destination). A la charge du client.

**TRANSPORT :**

A la charge du client. Le transporteur est de notre choix.

Si le client désire faire exécuter le transport lui-même, il devra le préciser à la commande.

**MISE EN ROUTE ET DEPLACEMENTS (Y COMPRIS SOUS GARANTIE):**

Les frais de déplacement de nos techniciens pour mise en route, formation ou intervention en vos usines seront facturés à la journée suivant la base suivante :

- . Indemnité kilométrique pour voiture (km)
- . Frais réels pour avion ou train (Eventuellement péage autoroute)
- . Frais réels pour hôtel - repas - etc.
- . Main d'œuvre : temps de travail et de déplacement (heure)

**DELAI :**

Les délais de nos offres sont donnés sans engagement. Ils deviennent contractuels sur notre Accusé de Réception.

En cas de retard celui-ci ne peut justifier annulation ou indemnité, sauf clause particulière validée par notre Accusé de Réception.

**GARANTIE :**

Notre matériel est garanti contre tous vices de construction ou défaut de matière pour une utilisation journalière de 8 heures.

Elle s'applique pour les pièces et la main-d'œuvre pendant une période de 12 mois, exclus les pièces et éléments standards du commerce dont la garantie est celle du fabricant. Les déplacements sont facturés en plus conformément au chapitre ci-dessus : « mise en route et déplacement ».

Pendant cette période, il est impératif d'utiliser nos produits de graissage et de lubrification préconisés dans le manuel d'instructions de la machine. Les pièces d'usure sont exclues de la garantie ainsi que toutes interventions dues à une mauvaise utilisation ou méconnaissance de nos machines.

**CONDITIONS DE PAIEMENT :**

- Pour la FRANCE et les PAYS DE LA COMMUNAUTE EUROPEENNE : Toutes nos factures sont en totalité payables :

- . 30 à 50% d'acompte à la commande suivant les produits. Par chèque ou virement SWIFT.
- . et SOLDE à la livraison. Par chèque ou virement SWIFT.

- HORS COMMUNAUTE EUROPEENNE, et sauf accord particulier :

- . En totalité avant expédition (après réception de la machine dans nos ateliers). Par chèque ou virement SWIFT.
- . ou Cash contre remise documentaire (CAD). Par virement de banque à banque.
- . ou dans certains cas exceptionnels par Lettre de Crédit irrévocable et confirmée dans une banque française de première classe.

**PENALITES DE RETARD DE PAIEMENT**

Sauf dérogation convenue entre les parties, le non-paiement à une seule échéance, emportera sans aucune formalité, déchéance du terme et le solde deviendra immédiatement exigible.

Le solde sera majoré à titre de clause pénale, d'une indemnité égale à 1,5 % des sommes dues, outre les intérêts légaux et les frais judiciaires.

**CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE :**

En conformité avec la loi N° 80335 du 12.05.1980 et celle N°8598 du 25/01/85, le vendeur se réserve le droit de propriété des marchandises livrées jusqu'à leur complet paiement.

**CLAUSE RELATIVE AUX ANNULATIONS DE COMMANDES ET RETOURS :**

Toute annulation de commande au-delà des termes de la loi N° 72.1137 du 22.12.1972 relative à la protection des consommateurs en matière de démarchage et de vente à domicile ou tout autre retour de marchandises doivent nous être notifiés par écrit et acceptés par nous. En cas d'annulation de commande en dehors des délais, sauf accord de notre part, les produits seront livrés et facturés de même que les matières premières spécialement approvisionnées pour l'exécution de ladite commande.

**CLAUSE RELATIVE AU CAS FORTUIT ET FORCE MAJEURE :**

La Société est libérée de son obligation de livraison et de pose pour tout cas fortuit ou en cas de force majeure, tels qu'incendie, inondation grève totale ou partielle, lock-out, impossibilité d'être approvisionné, interruption de transport. Les quantités prêtes à livrer et à poser au moment de l'événement devront être acceptées par le client.

Nos notices et documents ne sont pas contractuels. Nous nous réservons le droit à modifications.